

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 27 juin au dimanche 03 juillet 2022



**POLICE**  
RIVIERA

**329 interventions**



**AMBULANCE**  
RIVIERA

**97 interventions**



**PROTECTION**  
**CIVILE** RIVIERA  
PAYS-D'ENHAUT

**46 jours de service**  
Cours de répétition

**52 jours de service**

Montreux Jazz Festival  
(IFC – Interventions en faveur de la collectivité)



**SDIS**  
RIVIERA

**27 interventions**

## **Interventions diverses**

*Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services*



### **Corsier-sur-Vevey**



#### **28.06.2022 – 0135 : nuisances**

Une présence policière est requise au Parc Chaplin pour des nuisances sonores provoquées par de la musique et des éclats de voix. Sur place, les policiers rencontrent un groupe de six personnes. La propriétaire de l'enceinte acoustique est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Le groupe poursuit sa soirée dans le calme.



### **Montreux**



#### **Clarens, 28.06.2022 – 0045 : incendie**

Un incendie se déclare sur le balcon d'un appartement en rénovation à Clarens. Une patrouille de police se trouve rapidement sur place et maîtrise le sinistre, en attendant l'arrivée de 13 pompiers avec 3 véhicules. Les policiers sécurisent les lieux. Mesures de constat par la Gendarmerie.



#### **Clarens, 29.06.2022 – 0840 : conduite d'une trottinette électrique sans permis**

Un adolescent de 14 ans est intercepté à la rue Gambetta alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Son père, présent, est avisé des faits.



#### **Clarens, 29.06.2022 - 1508 : une trottinette électrique prend feu sur un balcon**

Huit pompiers et deux patrouilles de police sont mobilisés pour un départ de feu sur l'un des balcons d'un immeuble locatif à Clarens. Arrivés sur place, les secours constatent qu'une trottinette électrique a pris feu. Le locataire a pu circonscrire le sinistre, mais le feu reprend sporadiquement. Pour écarter tout risque, il est nécessaire d'immerger la trottinette dans un récipient d'eau avant de l'évacuer. Le sinistre n'a pas fait de victime.



#### **02.07.2022 – 0200 : altercation**

Une présence policière est requise devant une discothèque de la Grand-Rue suite à une altercation survenue à proximité de l'établissement. Deux personnes ont été légèrement blessées. La vitrine d'un négoce à proximité a été brisée. Sa propriétaire est contactée et déposera une plainte pénale. Un rapport d'intervention est dressé par Police Riviera.

#### **Pollution sonore**

Trois automobilistes à la conduite sportive sont interceptés entre le jeudi 30 juin et le dimanche 3 juillet aux avenues de Nestlé, du Casino et des Alpes ainsi qu'à la rue Gambetta à Clarens. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

01.07.2022 – 0655 : troubles à l'ordre public

Une présence policière est requise à la gare auprès d'un homme ivre qui importune les passants. Au vu de son état d'agitation et afin d'éviter toute récidive, l'intéressé est maîtrisé et conduit au poste de police. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

01.07.2022 – 2110 : pollution sonore

En cours de patrouille pédestre sur l'avenue du Général-Guisan, les policiers interceptent et dénoncent à l'autorité compétente un automobiliste faisant vrombir le moteur de sa voiture à plusieurs reprises, occasionnant une forte pollution sonore.

02.07.2022 – 1850 : pêche sans permis

Un homme est dénoncé à l'autorité compétente pour avoir pêché sur le débarcadère de Vevey-Plan sans être au bénéfice d'une permis de pêche.

**Autres**46 jours de service – Cours de répétition

Le jeudi 30 juin et le vendredi 1<sup>er</sup> juillet, les cadres de la compagnie 1 ont préparé le cours de répétition annuel qui se déroule la semaine suivante.

52 jours de service – Montreux Jazz - IFC (interventions en faveur de la collectivité)

Du vendredi 1<sup>er</sup> juillet au dimanche 3 juillet, des astreints de la protection civile ont participé à la gestion de la circulation dans le cadre d'une IFC au profit du Montreux Jazz Festival.

**Radars mobiles**

| Date     | Lieu                       | Vitesse limitée | Vitesse la plus élevée | Véhicules contrôlés | Véhicules dénoncés | % des usagers en infraction |
|----------|----------------------------|-----------------|------------------------|---------------------|--------------------|-----------------------------|
| 27.06.22 | Vevey,<br>Rue des Moulins  | 30 km/h         | 51 km/h                | *                   | 17                 | *                           |
| 28.06.22 | Chernex,<br>Rte de Chaulin | 50 km/h         | 55 km/h                | *                   | 3                  | *                           |
| 30.06.22 | Vevey,<br>Av. de Blonay    | 50 km/h         | 70 km/h                | *                   | 35                 | *                           |
| 01.07.22 | Veytaux,<br>Rue du They    | 30 km/h         | 44 km/h                | *                   | 10                 | *                           |

\* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

## **Radars fixes**

| Lieu                                                | Vitesse limitée | Véhicules contrôlés | Infractions |         | % des usagers en infraction |
|-----------------------------------------------------|-----------------|---------------------|-------------|---------|-----------------------------|
|                                                     |                 |                     | Feu rouge   | Vitesse |                             |
| <b>Clarens,<br/>Rue Gambetta<br/>(sens montant)</b> | 50 km/h         | 30'169              | 8           | 42      | 0.166 %                     |
| <b>Clarens,<br/>Av. E.-Rambert</b>                  | 50 km/h         | 18'908              | 21          | 0       | 0.111 %                     |